



## Communiqué

DL/SC

### **La Mutuelle opte pour un nouveau partenariat**

Le 6 janvier dernier, la mutuelle Audiens de la presse, du spectacle et de la communication a envoyé un courrier à tous ses adhérents.

Il faisait suite à l'assemblée générale du 5 janvier qui a approuvé le processus de sortie de notre mutuelle du Groupe Audiens. Des décisions stratégiques et d'avenir pour notre mutuelle y ont été prises et validées démocratiquement par les délégués mutualistes. Ces derniers ont décidé de mettre un terme à leurs relations avec le Groupe Audiens. Ils ont opté pour un partenariat mutualiste avec le Groupe Harmonie. Ce choix des délégués mutualistes permet à notre mutuelle de retrouver son autonomie de décision tout en conservant sa fonction première : une complémentaire santé au service de ses adhérents.

Dans son courrier, la mutuelle s'engage à ce qu'il n'y ait « *aucune conséquence pour votre contrat santé, la mutuelle disposant des capacités financières suffisantes pour vous garantir le même niveau de prestations et les services associés* ».

Notre organisation syndicale a toujours soutenu la mutuelle depuis sa création jusqu'à ce jour. Elle se range derrière le vote des délégués mutualistes et demande à ses élus d'intervenir auprès des employeurs pour que notre complémentaire santé reste la mutuelle de référence de notre profession. Le SGLCE affiche sa volonté de voir perdurer cet outil de santé commun aux salariés de notre profession.

L'assemblée générale de la mutuelle a fait ce choix dans l'intérêt des mutualistes ; la démocratie s'est exprimée, les décisions doivent maintenant être appliquées.

Paris, le 6 février 2017